Déclaration CTSD 3 février 2022

Encore une fois, Sud éducation 56 déplore le peu de moyens alloués aux écoles du département pour fonctionner à la rentrée, puisqu'il n'y a aucune création de poste. Malgré la forte mobilisation du 13 janvier, alertant sur l'absence de prise en compte de la crise sanitaire, occasionnant plus d'une centaine de classe laissées sans enseignant faute de remplaçants, les mesures d'urgence annoncées sont plus qu'insuffisante avec le recrutement de 8 listes complémentaires et 12 contractuels. Quel mépris pour le service public d'éducation, qui traverse une crise majeure depuis 2 ans, les dernières semaines écoulées laissent les équipes exsangues, en proie aux injonctions contradictoires, aux multiples protocoles sanitaires, à la vérification de tests, aux conflits inévitables avec des familles lassées de voir les classes fermer puis rouvrir inopinément. Comment assurer la continuité pédagogique dans ces conditions ? Cela est juste impossible.
D'autant plus que les chiffres des non-remplacements sont biaisés : il ne prennent pas en compte nombre de situations locales, par exemple les absences de coordonnateurs d'ULIS, les directeurs abandonnant leur décharge pour remplacer au pied levé les collègues absents.

Tandis que le ministre Blanquer dépense 500 000 euros pour demander au cabinet privé Mc Kinsey de diligenter un rapport sur l'évolution du métier d'enseignant, et celui-ci en faisant un « marché » et une étude de « benchmarking »,on croit rêver.

Sur la méthode retenue pour cette carte scolaire, Sud éducation 56 s'interroge sur la notion d'IPS : comment sont-elles définies? Est-ce sur les saisies Onde ou sur les statistiques INSEE, cela suppose que tous les établissements sont à jour. Monsieur le Directeur Académique, pouvez-vous s'il vous plaire être transparent et nous expliquer de quelle manière l'IPS est pris en compte dans la répartition des postes ?

Ensuite, sur la notion de fermeture et d'ouverture conditionnelle, Sud éducation 56 est opposée à sa mise en place dans notre département, car cela va déstabiliser des écoles. Comment préparer une rentrée sereine, que communiquer aux familles, il est impossible d'avoir une visibilité claire sur le département.
Ce que nous voyons surtout là, c'est à l'image de la prolifération des postes à profil, des règles de fonctionnement toujours plus opaques et une mainmise toujours plus forte de l'administration sur le sort réservé aux écoles.
Ce dont l'école a besoin, ce sont de réels moyens pour fonctionner, or le Morbihan devra se contenter, quelle ironie, de zéro poste pour l'année 2022-2023.
C'est pourquoi Sud éducation votera contre ce projet de carte scolaire.
En conclusion nous ne pouvons que constater que tandis que le premier de cordée de l'Education Nationale s'amuse à Ibiza, les indispensables travaillent plus pour gagner moins.